



SOMMAIRE

Contexte	1
Atouts du cabinet JMN Consultant pour la réalisation des prestations	1
Méthodologie d'exécution des prestations	2
Consistance des rapports d'études	6
Echéancier des prestations et obligations du consultant	7
Chronogramme d'activités	8
1. Chronogramme d'intervention des experts	9
Annexes	10

Contexte

La Compagnie Forestière de Kribi (CFK S.A) est une société spécialisée dans l'exploitation forestière et la première transformation de bois. Dans un souci de satisfaire globalement aux principes et critères de bonne gestion forestière du FSC et à la réglementation nationale en matière d'implantation et d'exploitation des établissements classés, la CFK a entrepris de réaliser une évaluation des risques liés à ses différentes activités.

En effet, la CFK voudrait satisfaire aux exigences du principe 4 du FSC, qui stipule que les *«opérations de gestion forestière doivent satisfaire ou dépasser les exigences des lois ou des autres règlements applicables en matière de santé et de sécurité des employés et de leur famille»* et du décret N°99/PM/81 du 09 novembre 1999 fixant les modalités d'implantation et d'exploitation des établissements classés au Cameroun, qui exige la réalisation d'une étude de dangers pour toute entreprise de première classe.

La présente offre du cabinet JMN Consultant relative à une évaluation des risques liés aux activités d'exploitation de l'UFA 09 021 et à l'étude des dangers du site industriel de Bidou II, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement de la CFK S.A afin que cette dernière puisse aisément mettre en œuvre les exigences des principes et critères du FSC et en même temps se conformer à la réglementation nationale en matière d'exploitation des établissements classés.

Ces études seront menées suivant une méthodologie axée sur quatre étapes : une phase préparatoire à l'exécution de la prestation, une phase d'exécution technique des études des dangers, une phase de production des rapports d'étude des dangers et une phase d'assistance jusqu'à obtention du certificat d'approbation du MINMIDT pour le site de Bidou II.

Atouts du cabinet JMN Consultant pour la réalisation des prestations

JMN Consultant dispose de plusieurs atouts devant lui faciliter le succès dans la réalisation de cette prestation. Il s'agit respectivement :

- ✓ De son expérience dans la réalisation des travaux similaires réalisés dans le secteur de l'exploitation forestière qui se traduit par la production d'un travail de qualité. Le cabinet compte à son actif :
 - plusieurs études de dangers, réalisées dans le secteur de la transformation de bois et dans le secteur industriel,
 - une quarantaine d'études d'impact et d'audits environnementaux dont la majorité réalisée dans le secteur forestier.
- ✓ De son laboratoire mobile d'analyse des pollutions et nuisances industrielles, qui permet d'effectuer en temps réel le contrôle des risques industriels (pollutions, nuisances, accidents) des établissements classés selon la réglementation en vigueur. JMN Consultant compte à son actif de nombreuses analyses de pollutions réalisées dans le cadre des inspections, des audits environnementaux et des études de dangers.

Méthodologie d'exécution des prestations

Au vu des objectifs à atteindre, l'équipe pluridisciplinaire de JMN Consultant propose une approche méthodologique qui se décline en quatre principales phases :

- 1.1. Phase préparatoire à l'exécution de la prestation;
- 1.2. Phase d'exécution technique des études des dangers;
- 1.3. Phase de production des rapports d'étude des dangers;
- 1.4. Phase d'assistance jusqu'à obtention du certificat-MINMIDT.

3.1. Phase préparatoire à l'exécution de la prestation

La phase préparatoire est consécutive à l'attribution du marché au cabinet JMN Consultant. Elle est constituée de deux étapes :

➤ Organisation interne de l'équipe pluridisciplinaire

L'organisation de l'équipe pluridisciplinaire en interne vise à optimiser les interventions sur le terrain et à assurer la transparence dans ses activités. La méthode utilisée pour organiser l'équipe est le QQQQCCP (Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Combien et Pourquoi ?) assortie d'une matrice des activités de l'équipe. Elle permet ainsi de définir les actions à mener en les localisant (Quoi et Où), en désignant les responsabilités (Qui) et en affectant les ressources (Comment et Combien). Le tableau ci-dessous présente en partie cette matrice d'activités.

QUI ?	QUOI ?	OÙ ?	COMMENT ?
Analyste de laboratoire	Analyses fumées, bruits, poussières, COV, eaux usées...	Sur site de Bidou II	Analyses avec les appareils du laboratoire mobile JMN Consultant
Equipe de consultants	Collecte des données sur le site et son environnement Identification des risques Recensement des moyens de prévention et de protection existant	Sur site de l'UFA et l'usine de Bidou II	Méthode d'approche processus
			Observations directes
			Grille d'analyse de l'INRS
			Fiches de collecte de données
			Entretiens individuels et groupés
Équipe de consultants	Evaluation des risques	Bureau JMN Consultant	Propriétés des produits et méthodes de travail
			Méthode APR
	Modélisation des effets (surpression, thermique, domino...)		Calcul des criticités (matrice de criticité), hiérarchisation des risques, définition des risques majeurs
			Méthode TNT, Application (logiciel) de calcul distances des effets

QUI ?	QUOI ?	OÙ ?	COMMENT ?
	Mesures de prévention et de maîtrise des risques		Réglementation en vigueur au Cameroun
			Recommandations de l'IRNS
			Recommandations de l'ADEM
			Normes OHSAS 18 001
Équipe de consultants	Plan d'urgence	Bureau JMN Consultant	Suivant le décret n°98/31 portant organisation des plans d'urgences et des secours en cas de catastrophe et de risques majeurs
			Utilisation des résultats de l'analyse des risques
			Suivants les observations de terrain

➤ Réunion de prise de contact

Une réunion sera organisée entre les consultants et le promoteur dans le but de présenter l'équipe devant mener les études et de dérouler les grandes articulations de la prestation. En plus de cette présentation, seront également abordées les modalités pratiques et autres facilités devant garantir le succès du travail sur les sites concernés par les études à effectuer.

La durée de la phase préparatoire à l'exécution de la prestation est estimée à 03 jours.

3.2. Phase d'exécution technique des études des dangers

➤ Revue documentaire

Pendant **une semaine**, le cabinet JMN Consultant se propose d'effectuer une revue documentaire afin de réunir les informations de base pour une meilleure description et analyse de l'environnement de l'UFA 09 021 et du site industriel de Bidou II. Cette phase de travail se déroulera dans ses locaux sis à Yaoundé mais aussi auprès des institutions et organismes qui interviennent ou sont intervenus dans la zone des projets.

➤ Élaboration des termes de référence (TdR)

Conformément à la réglementation en vigueur, l'étude des dangers du site industriel de Bidou II doit au préalable faire l'objet de l'élaboration des TdR qui doivent être approuvés par le MINMIDT avant le démarrage de l'étude. JMN Consultant propose donc d'élaborer pour le site industriel de Bidou II des TdR qui soient conformes aux indications de l'arrêté N°079/CAB/MINIMIDT du 19 juillet 2007 fixant les modalités de réalisation des études des dangers. Cette étape de production des TdR nécessitera **03 jours**.

➤ Composition et dépôt du dossier de demande d'approbation des TdR

Conformément à l'article 5(1) de l'arrêté N°079/CAB/MINMIDT du 19 juillet 2007 fixant les modalités de réalisation des études des dangers, les éléments constitutifs du dossier d'examen à déposer au MINMIDT, comprennent en plus d'un mémoire descriptif détaillé du site industriel de Bidou II et son environnement, une demande d'approbation des TdR de l'étude en trois exemplaires. JMN Consultant s'engage à élaborer pour le site de BIDOU II, un mémoire descriptif détaillé et à déposer le dossier au MINMIDT, dès que le promoteur met à sa disposition la demande d'approbation qu'il aura rédigée et signée conformément aux prescriptions de l'article 5(1) de l'arrêté suscitée. Cette étape nécessitera, si tous les éléments constitutifs du dossier sont réunis, **01 jour**.

Une fois que le MINMIDT aura approuvé les termes de référence, JMN Consultant procédera à la mission de collecte des données sur le site industriel de Bidou II.

Dans un souci d'efficacité et pour gagner en temps, JMN Consultant propose de débiter avec la collecte des données sur l'UFA 09 021 en attendant l'approbation des TDR par le MINMIDT.

➤ Missions de collecte des données sur le terrain

Les missions de collecte des données sur le terrain débiteront à chaque fois par une réunion d'ouverture et se termineront par une réunion de clôture. Celles-ci seront organisées selon le cas au niveau de la base vie/chantier pour ce qui est de l'UFA 09 021 et sur le site industriel de Bidou II. Ces réunions verront la participation des responsables des services administratifs et techniques de chaque site et permettront de créer un climat de bonne collaboration pour l'atteinte des objectifs de la prestation.

- Mission de collecte des données sur l'UFA 09 021

L'équipe de JMN Consultant effectuera une visite au niveau de l'UFA 09 021, afin de procéder à des observations directes. Au cours de celle-ci, l'équipe portera son attention sur les éléments sources de potentiels risques, notamment : les équipements, les activités, les produits chimiques utilisés, les procédures de travail, etc.

De plus, elle consultera les documents techniques des équipements, les fiches de données de sécurité des produits et autres documents importants pour la réalisation de l'étude. Elle discutera avec les différents responsables afin de recenser des mesures envisagées en vue de prévenir les accidents sur les sites et leur zone environnante. La durée de cette étape est de **10 jours**.

- Mission de collecte des données sur le site de Bidou II

Pendant **dix jours**, l'équipe de JMN Consultant effectuera une visite sur le site de production de la CFK afin de procéder aux observations directes. Au cours de celle-ci, l'équipe portera son attention sur un certain nombre d'éléments susceptibles de produire des accidents, notamment les 5M: Matière première, Main d'œuvre, Matériel, Méthode et Milieu.

De plus, elle consultera également les documents techniques des équipements, les fiches de données de sécurité des produits, les process, le plan des installations, etc. Elle discutera avec les différents responsables de l'unité afin d'être au fait des mesures envisagées en vue de prévenir les accidents sur le site et sa zone environnante.

La durée globale de la phase d'exécution technique des études des dangers est de 25 jours.

3.3. Phase de production des rapports

- Analyse des données et des risques liés au fonctionnement de l'usine de BIDOU 2 et aux activités de l'UFA 09 021

Une fois que les consultants auront achevé la collecte des données sur l'UFA 09 021 et sur le site industriel de Bidou II, ils procéderont à un traitement de celles-ci puis à une analyse exhaustive des risques pour les deux sites (UFA et Usine). Suite à cette analyse des risques, les plans d'urgence seront produits.

- Elaboration des Plans d'urgence

A partir des données issues des recherches bibliographiques et des données collectées au cours des études des dangers (données d'analyse des risques, données sur les moyens de prévention et de protection existants, plans des sites, données de description détaillée du site, etc.), l'équipe d'experts élaborera un Plan d'Urgence pour chaque étude.

Le plan d'urgence propose des solutions aux sinistres pouvant survenir, définit la coordination des opérations en cas de survenu de sinistre, indique les critères à respecter lors de l'intervention (priorité, transport...), indique le processus de rétablissement de la situation normale, définit les protocoles d'intervention en fonction du type de dégâts, etc.

La mise en place du PU va permettre de prévoir les différents risques de sinistre et de préparer à l'avance les interventions permettant d'en limiter les dégâts.

Cette étape va se solder par la production des rapports provisoires des études des dangers, assortis des Plans d'Urgence (PU). Lesdits rapports seront transmis à CFK pour observations et commentaires, avant production des versions finales.

JMN Consultant intégrera les commentaires et observations pertinentes dans les versions finales qui seront multipliées.

- Rapport final d'étude des dangers de l'UFA 09 021

JMN Consultant s'engage à transmettre à la CFK, 05 copies du rapport final et 05 copies du plan d'urgence en formats papier avec 01 CD-ROM contenant les versions électroniques dudit rapport et son plan d'urgence.

- Rapport final d'étude des dangers de l'usine de Bidou II

Le rapport final d'étude des dangers du site industriel de Bidou II, sera multiplié ainsi qu'il suit : 12 copies du rapport, 12 copies du Plan d'Urgence, avec 01 CD-ROM contenant les versions électroniques dudit rapport et son plan d'urgence.

Le rapport sera ensuite déposer au MINMIDT pour examen et approbation. Les préalables au dépôt sont la production/disposition par le promoteur d'une demande d'examen du rapport à adresser au ministre, ainsi qu'un chèque 1 500 000 F CFA (un million F CFA), représentant les frais d'examen de l'étude des dangers.

JMN Consultant remettra également au promoteur 01 copie du rapport final et 01 copie du plan d'urgence sur format papier, avec un CD-ROM contenant la version électronique dudit rapport et de son plan d'urgence.

La durée globale de la phase de production des rapports et des Plans d'Urgence (PU) des deux études des dangers est de 30 jours.

3.4. Phase d'assistance jusqu'à obtention du certificat d'approbation du MINMIDT

Cette phase concerne uniquement l'étude des dangers de l'usine de Bidou II qui doit suivre la procédure MINMIDT pour son approbation. Il ressort de l'article du 10 de l'arrêté N°079/CAB/MINIMIDT du 19 juillet 2007 fixant les modalités de réalisation des études des dangers, qu'une «*commission d'évaluation et de validation du rapport d'étude des dangers fera une descente sur le terrain afin de vérifier qualitativement et quantitativement les informations qui sont contenues dans ledit rapport*».

➤ *Assistance de l'équipe de la commission d'évaluation et de validation du rapport*

JMN Consultant propose d'assister pour le compte de la CFK, l'équipe qui sera chargée de la vérification de la réalité qualitative et quantitative des informations contenues dans le rapport d'étude des dangers de l'usine de Bidou II. La durée nécessaire pour cette étape est estimée à **05 jours**.

➤ *Suivi et obtention du certificat d'approbation délivré par le MINMIDT*

JMN Consultant propose de suivre la procédure jusqu'à l'obtention du certificat d'approbation pour le compte de la CFK.

La durée globale de la phase d'assistance jusqu'à obtention du certificat d'approbation des études des dangers est estimée à 05 jours. Cette durée ne prend pas en compte le temps mis pour le suivi car celui-ci va dépendre essentiellement du MINMIDT.

Consistance des rapports d'études

Rapport d'étude des dangers de l'UFA 09021

Le rapport d'étude des dangers de l'UFA 09 021 sera conforme aux exigences du FSC et contiendra au moins les éléments suivants :

- résumé de l'étude ;
- introduction ;
- description et analyse du site et de son environnement ;
- description détaillée de l'installation ;
- identification des dangers et leur classification;

- plan de prévention des risques;
- plan d'urgence;
- description des méthodes et moyens d'intervention en cas d'accident (mesures particulières, moyens, traitement de l'alerte et information des riverains) ;
- conclusion ;
- annexes.

Rapport d'étude des dangers de l'usine de BIDOU II

Conformément aux dispositions de l'arrêté N°079/CAB/MINIMIDT du 19 Juillet 2007 fixant les modalités de réalisation des études des dangers, le rapport d'étude des dangers sera articulé autour des éléments suivants :

- résumé de l'étude ;
- introduction ;
- description et analyse du site et de son environnement ;
- description détaillée de l'installation ;
- identification des dangers et leur classification ;
- plan de prévention des risques ;
- plan d'urgence ;
- description des méthodes et moyens d'intervention en cas d'accident (mesures particulières, moyens, traitement de l'alerte et information des riverains) ;
- conclusion ;
- annexes.

Echéancier des prestations et obligations du consultant

La durée estimée pour la réalisation de ces deux études est de quatre mois. Les rapports finaux d'étude des dangers seront rédigés en langue française.

Chronogramme d'activités

N°	Activités	Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4			
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16
1. Phase de préparation à l'exécution de la prestation		←															
1.1	Organisation interne de l'équipe de consultant																
1.2	Réunion de prise de contact																
2. Phase d'exécution technique des études des dangers		←															
2.1	Revue documentaire																
2.2	Elaboration et dépôt des TDR de l'étude des dangers du site de Bidou 2																
2.3	Mission de collecte des données sur l'UFA 09021																
2.4	Mission de collecte des données sur le site industriel de Bidou 2																
3. Phase de production des rapports d'études		←															
3.1	Analyse des données et risques des deux sites																
3.2	Elaboration des Plans d'Urgence des deux études																
3.3	Production des rapports finaux des deux études et dépôt au client et au MINMIDT																
3. Phase d'obtention du certificat MINMIDT		←															
4.1	Assistance de la commission d'évaluation et de validation du rapport d'étude des dangers de l'usine																
4.2	Suivi jusqu'à obtention du certificat																